

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Egalité - Fraternité
COMMUNE DE L'HAY-LES-ROSES

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

VENDREDI 08 DECEMBRE 1995

L'an mil neuf cent quatre vingt quinze, le 08 décembre, le Conseil Municipal de L'Hay-les-Roses, légalement convoqué le 28 novembre, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick SEVE, Maire de L'Hay-les-Roses.

ETAIENT PRESENTS :

M. Patrick SEVE, Maire, MM. Pierre COILBAULT, René GOUPIL, Mme Nicole BICHAREL, MM. Denis HOCHSTETTER, Jean Pierre TARIN, Jean-Bernard BATTISTI, Jean FROUIN, Mmes Josette HERNU, Michèle MORVAN, Maire-Adjoints, Mme Michèle LAUCOURNET, M. Claude MARTIN, Mmes Anne-Marie CLEMENT, Anne BESNIER, MM. Bernard GITLER, Bernard ASSELIN, Alain DUTEMPLE, Mme Annick CHAMPEAU, MM. Christian CHAIA, Michel VIGNE, Mme Jacqueline GEYL, M. Jean-Yves JORIS, Mmes Catherine VILAIN, Catherine LEBOURG, MM. Jean-Pierre CHARRE, Jacques YVARS, Mme Hélène FIEVET, MM. Pascal BERILLON, Jean BEVALET, Pierre PÉTIT, Conseillers Municipaux.

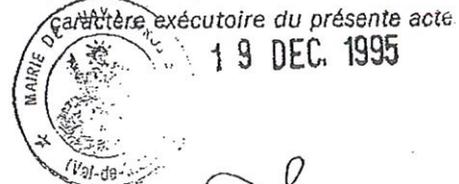
ETAIENT REPRESENTES :

Mme Jacqueline CLEMENCEAU par M. Patrick SEVE
M. Jean-Claude CITERNE par Madame Anne BESNIER
M. Gérard DELACOUR par M. Denis HOCHSTETTER
M. Philippe LEPRAT par M. Claude MARTIN
M. Bernard EBERLE par M. Jean BEVALET

SECRETAIRE :

Mme Catherine LEBOURG

En application des dispositions de l'article 2 de la loi n° 82-623 du 21 Juillet 1982, le Maire certifie le



Patrick SEVE

Maire de L'Hay-les-Roses

Vice-Président du Conseil Général du Val de Marais

HG/MB

DELIBERATION N° 5

Nombre de Conseillers Municipaux : 35

-:-

OBJET :Création du Syndicat Mixte d'Action Foncière du département du Val de Marne. Adhésion et adoption du projet de statuts modifiés.

LE CONSEIL,

VU les lettres de Monsieur le Président du Conseil Général du Val de Marne en date du 11 Avril 1995, du 17 Juillet 1995, et du 6 Octobre 1995,

VU la délibération du Conseil Général du Val de Marne du 27 Mars 1995 portant création d'un Syndicat Mixte d'Action Foncière et adoptant les statuts de ce Syndicat,

VU la délibération du Conseil Général du Val de Marne du 26 Juin 1995 adoptant un projet de statuts modifié.

Sur proposition du Maire,

APRES en avoir délibéré,

DECIDE l'adhésion de la commune au syndicat mixte d'action foncière du Département de Val de Marne (SAF 94).

Adopte le projet de statuts modifié afférent (ci-joint).

**FAIT ET DELIBERE EN SEANCE, les jour, mois et an susdits.
ONT SIGNE LES MEMBRES PRESENTS.
POUR EXTRAIT CONFORME.**

Patrick SEVE
Maire de La Haye-les-Roses
Vice-Président du Conseil Général du Val-de-Marne

